

Fidèle à sa mission d'éducation populaire et aux orientations de son projet fédéral, la Fédération nationale des CMR développe des programmes d'action dans la perspective de favoriser l'accès à la musique pour le plus grand nombre, quels que puissent être l'âge, le lieu où les circonstances de vie des publics.

Les CMR

Fédération nationale agréée "association éducative complémentaire de l'enseignement public" et "jeunesse et éducation populaire".
La Fédération nationale des CMR bénéficie du soutien des ministères de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative et de la Culture.

Réseau composé de 270 musiciens intervenants dans 35 départements, d'Associations Départementales, de CAEM (Carrefours d'Animation et d'Expression Musicales), et de Centres "Musique et Découverte".

Pour mettre en œuvre ses actions, la Fédération nationale des CMR recrute des **Musiciens Intervenants (H/F)**

- Missions :

- Contribuer à un enseignement partagé de la musique auprès des élèves des écoles primaires.
- Conduire des projets musicaux en partenariat avec les écoles primaires.
- Coordonner des actions artistiques et culturelles dans le cadre d'une médiation avec les partenaires institutionnels et associatifs locaux.

- Compétences :

- Être titulaire du DUMI, ou en cours de formation.
- Justifier d'une très bonne pratique musicale, ouverte à différentes cultures.
- Être à l'écoute et être force de propositions.
- Avoir un bon sens relationnel, un excellent contact.
- Savoir travailler en équipe, s'adapter à différents publics.
- Savoir élaborer des projets tenant compte des projets d'école, de classe, des ressources locales.

- Rémunération :

- Convention collective nationale de l'Animation, Statut Professeur (article 1.4 de l'Annexe I).
- Indice majoré par rapport au minimum conventionnel et déroulement de carrière avantageux.
- Titres restaurant et frais de déplacement selon règlement interne. Formation continue et journée d'intégration.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (04)

CDD de remplacement du 16 janvier au 8 avril 2017 (forte probabilité de prolongation jusqu'au 7 juillet 2017) – 11 heures par semaine en milieu scolaire (secteur de Manosque) et 3h30mn d'éveil musical et de chorales (enfant et adultes), Secteur de SAINT AUBAN.

LOIRE (42)

CDD de remplacement de congé maternité du 16 janvier au 7 juillet 2017 – 18 heures par semaine en milieu scolaire et TAP, Secteur sud de GIVORS.

LOIRET (45)

CDD de remplacement de congé maternité du 27 février au 7 juillet 2017 – 19h30mn par semaine en milieu scolaire et TAP, Secteur Sud de MONTARGIS (possibilité de scinder le poste en cas de disponibilités restreintes).

PYRENEES-ATLANTIQUES (64)

2 postes de CDD de remplacement du 16 janvier au 7 juillet 2017 – de 6 heures à 21h30mn par semaine en milieu scolaire et TAP, Secteur de BAYONNE.

SEINE-ET-MARNE (77)

CDD de remplacement de congé maternité du 13 mars au 7 juillet 2017 – 10 heures par semaine en milieu scolaire, Secteur sud de MELUN.

Adressez votre candidature accompagnée d'un Curriculum Vitae à :

frederic.gonzalez@lescmr.asso.fr

01 48 73 41 56

Adresse postale : 2 Place du Général Leclerc

94130 NOGENT-SUR-MARNE

www.lescmr.asso.fr